

COMMUNE DE MANDELIEU-LA-NAPOULE

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS D'INONDATIONS




CARTE DES ENJEUX 1/7500

15 OCT. 2021

PRESCRIPTION DU PPR : arrêté du 5 décembre 2017 modifié le 11 mai 2018 et prorogé le 23 septembre 2020
MISE À DISPOSITION DU PUBLIC : du 11 janvier 2021 au 12 février 2021

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Déplacements - Risques - Sécurité
Pôle Risques Naturels et Technologiques



Légende

Administratif
 - Limite communale

Enjeux ponctuels
 - Etablissement administratif utile à la gestion de crise
 - Gendarmerie/commissariat
 - Camping
 - Etablissement d'enseignement
 - Bâtiments administratifs ou communaux
 - Etablissement hospitalier ou médicalisé
 - Site sensible (Installations classées)
 - Etablissement hôtelier
 - Etablissement recevant du public
 - Aéroport
 - Installation d'eau potable
 - STEP
 - Poste de relèvement
 - Patrimoine culturel
 - Etablissement pouvant accueillir du public

Occupation du sol
 - Centre urbain
 - Autres zones urbanisées
 - Zones peu ou pas urbanisées

0 100 200 m
 Echelle : 1/7 500